

<https://ricochets.cc/Chronique-du-regime-policier-francais-la-reconnaissance-faciale-est-utilisee-tous-les-jours-par-la.html>



Chronique du régime policier français : la reconnaissance faciale est utilisée tous les jours par la police

- Les Articles -

Publication date: vendredi 9 avril 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

En France, le système policier est tellement sur-présent et en pleine croissance (mieux que le PIB) qu'on sent qu'il y a matière à faire une p'tite chronique sélective des oeuvres (violences, mensonges, manipulations, abus, répressions...) et moyens des flics (armes, lois, consignes, communication...).

Dans un régime policier, la répression policière et judiciaire deviennent un élément central, fondateur, vers quoi tout part et tout converge. Le système policier étant un pilier majeur du système en place, alors il convient de lui accorder une place en rapport.

LA RECONNAISSANCE FACIALE EST UTILISÉE QUOTIDIENNIÈMENT PAR LA POLICE

► **Législation floue, contrôle inexistant... l'usage de la reconnaissance faciale s'est répandu silencieusement**

Nous l'expliquions dans notre précédent article (NOTE : voir plus bas) : le gouvernement met les moyens pour faire de la propagande pro-police dans les médias. Parmi les sujets de prédilection abordés par les journalistes complices du pouvoir, on trouve « la police n'a pas assez de moyens » et « la justice est trop laxiste ». En d'autres termes, il serait trop difficile pour la police de trouver les preuves de la culpabilité des personnes interpellées. Et, même quand la police est absolument certaine de son coup, la justice, trop gentille, relaxerait en permanence les délinquants. En se baladant un peu sur certains sites comme Bastamag, StreetPress, Nantes Révoltée, Cerveaux Non Disponibles, Désarmons-les... on se rend vite compte que cet argument de policiers chouineurs ne tient pas une seule seconde.

Cela n'empêche pas Darmanin d'aller rendre visite au syndicat policier d'extrême droite Alliance lors de son congrès annuel pour « recueillir ses doléances ». De concert avec ces pauvres petits agents de police soit-disant privés de tout moyen, le ministre de l'intérieur affirme que sa police est trop bridée et qu'il est trop complexe d'obtenir des preuves. Et d'expliquer allègrement qu'il n'y a pas assez de caméras, ni de « moyens ». Il prépare ainsi le terrain pour la mise en place de tout un tas de dispositifs de surveillance, et notamment celui de la reconnaissance faciale.

[Une enquête de StreetPress révèle que la police utilise en fait déjà la reconnaissance faciale, de façon extra-légale : Dans tous les commissariats de France, on utilise la reconnaissance faciale.](#)

Explications :

Un décret de 2012 autorise bel et bien l'usage de logiciel de reconnaissance faciale pour l'utilisation du fichier TAJ (pour Traitement d'Antécédents Judiciaires). Ce fichier rassemble les personnes mises en cause (condamnées ou seulement suspectes) dans des affaires pénales ainsi que les victimes d'infraction. 19 millions de personnes sont recensées dans ce fichier. Utiliser la reconnaissance faciale est extrêmement simple : dans le TAJ figure une option pour identifier quelqu'un avec une photo. L'agent de police n'a qu'à télécharger dans l'application la photo de la personne qu'il souhaite identifier, et le TAJ lui indique à quelle identité elle correspond. En principe, la technique ne peut être utilisée qu'en cas de constatation d'infraction, de verbalisation ou de placement en garde-à-vue, mais PAS en cas de contrôle d'identité.

Par ailleurs, la loi Informatique et Libertés de 2018 précise que le recours aux données biométriques ne peut avoir lieu qu'en « cas de nécessité absolue ».

En fait, la législation est trop peu précise sur la question, ce qui permet aux agents d'y avoir recours sans complexe. En effet, la reconnaissance faciale peut être utilisée en cas de constatation d'infraction, de n'importe quelle infraction. Par exemple, pour une non dispersion après sommation, pour un simple outrage, pour un attroupement...

En outre, le contrôle de la hiérarchie ne s'exerce qu'au bon vouloir des chefs, c'est-à-dire pas souvent. Enfin, les

Chronique du régime policier français : la reconnaissance faciale est utilisée tous les jours par la police

agents de police eux-mêmes ne sont pas au fait des conditions légales d'utilisation de ce logiciel.

En 2019, la police a utilisé la technique de la reconnaissance faciale avec le TAJ 375 000 fois, et dans les 6 premiers mois de 2020, plus de 200 000 fois. Ce qui fait une moyenne de plus de 1 000 par jour. C'est colossal.

L'absence quasi totale de cadre législatif autour de cette technique policière fait craindre qu'elle ne soit utilisée au cours de simples contrôles d'identité. Lors de l'expulsion du squat du Marbré, à Montreuil, des militant.es ont signalé l'usage de la reconnaissance faciale. Mais c'est difficile à vérifier étant donné le peu de contrôle existant.

La multitude de fichiers de police existants permet de penser que la reconnaissance faciale pourrait s'imposer dans les mois à venir. Par ailleurs, le développement exponentiel de la vidéosurveillance ouvre une voie lucrative pour les marchands de sécurité. L'invention toujours plus performante de logiciels en tout genre comprend celle des outils de surveillance, et notamment des « caméras intelligentes ». La reconnaissance faciale mais également la reconnaissance de silhouette et de démarche, constituent un marché juteux pour les entreprises de sécurité, et un atout majeur pour le pouvoir et sa police dans le contrôle de la population.

Contrôle et marché du contrôle, capitalisme et autoritarisme : la Start Up Nation s'enfonce toujours plus loin dans le fascisme et en recycle les vieux ingrédients.

(source : <https://www.laquadrature.net/2019/11/18/la-reconnaissance-faciale-des-manifestants-est-deja-autorisee/>)

► Voir aussi : [Jugement imminent contre la surveillance de masse](#) - D'ici deux ou trois semaines, le Conseil d'État rendra sa décision finale dans l'affaire la plus importante que La Quadrature ait jamais portée en justice : celle contre les services de renseignement français. Ce sera le terme de six années de procédure, de dizaines de mémoires et d'innombrables rebondissements qui auront contribué à faire de notre association une grande partie de ce qu'elle est aujourd'hui.

Cette aventure se clôt dans un fracas prodigieux. Coincé au pied du mur, le gouvernement français joue ses dernières cartes dans une stratégie aussi désespérée que destructrice : nier la légitimité des institutions européennes et, ainsi, placer la France dans une quasi-indépendance de fait vis-à-vis de l'Union européenne.

Peu importe le droit, tout doit être sacrifié pour sauver la surveillance de masse.



Chronique du régime policier français : la reconnaissance faciale est utilisée tous les jours par la police
Avant autorisation officielle et généralisation, la reconnaissance faciale fonctionne déjà !

5 DES CENTAINES DE FLICS PAYÉS POUR FAIRE DE LA PROPAGANDE DANS LES MEDIAS !

Matin, midi et soir, dans les JT, sur les plateaux, dans les séries : la police est partout. Omniprésente, écrasante dans les médias. **Il n'existe pas une profession aussi représentée à la télévision que celle des forces de l'ordre.** Un fait divers ? Un syndicaliste d'extrême droite à la télé. Un reportage ? La police. La moindre fiction à l'écran ? Un flic tourmenté par son travail. Une propagande quotidienne, étouffante, pour légitimer dans les esprits la

sale besogne des matraqueurs.

Le Canard Enchaîné de cette semaine nous apprend que ce matraquage n'est pas suffisant pour le gouvernement. « Douze commissaires de police viennent d'être recrutés comme communicants », selon l'hebdomadaire. Spécialement pour arpenter les plateaux téléés, grassement payés à plein temps. De quel droit ? Le gouvernement paie-t-il des enseignants ou des soignants pour communiquer dans les médias ?

Ce dispositif scandaleux s'ajoute en réalité à une véritable armée de propagandistes de la répression. En effet, le ministère de l'Intérieur rémunère déjà quatre porte-parole : pour la Préfecture, pour la gendarmerie, pour la police et pour le ministère, auxquels s'ajoutent 11 « adjoints » ! Un pognon de dingue. Il faut dire qu'avec l'explosion des violences policières et la viralité des réseaux sociaux, le pouvoir a du travail pour étouffer les discours discordants.

Ce n'est pas tout : au total, ce sont 409 flics dans plusieurs services de l'État qui sont payés pour assurer la com' de la répression gouvernementale. Des centaines d'agents ! On ferme des hôpitaux et des écoles, mais on muscle la propagande. Le gouvernement est en guerre contre la vérité. Et pour être certain d'imposer son récit, il met les grands moyens.



Chronique du régime policier français : la police tous les jours dans les médias La police est partout, dans les médias et réseaux aussi

(c'était deux posts et visuels de Nantes Révoltée)

Le système policier veut améliorer son image, via réseaux internet et vidéos auto-promotionnelles

Au lieu d'abolir la police, ou au moins de réduire ses prérogatives et ses moyens, le régime veut au contraire accroître encore sa puissance (et donc sa nocivité), notamment via les armements et les outils numériques de contrôle et de surveillance (plus le fichage des opinions, les lois "sécurité globale" et "séparatismes").

Par ailleurs, au lieu d'empêcher les brutalités policières systémiques (homicides, mutilations, blessures, insultes, menaces, racisme, illégalités...), le gouvernement veut juste améliorer l'IMAGE de ses flics. Il s'agit juste d'améliorer la propagande et la communication pour masquer la réalité trash et valoriser les flics comme dans une gentille série B, voir :

► [Beauvau de la Sécurité : les policiers doivent « s'adapter à la société de l'image », estime Darmanin](#) - Le

ministre de l'Intérieur a ouvert ce lundi la première table ronde de cette concertation, consacrée aux relations entre forces de l'ordre et population.

« Les forces de sécurité doivent se moderniser sans cesse », a dit le ministre, insistant sur la nécessité pour ces dernières de s'« améliorer » sur la communication. « Nous devons absolument nous adapter à la société de l'image », a précisé Gérald Darmanin, qui souhaite « moderniser » les « outils législatifs » afin que la police puisse mieux communiquer sur les enquêtes et mieux répondre aux attaques ».

En fait, on ne doute pas du tout de l'action de la police, on a très bien compris à quoi et à qui elle servait.

Ce n'est donc pas les modes d'actions policiers qui posent problème au fond du fond, mais bien l'institution policière elle-même, et le fait qu'elle sert la perpétuation de l'Etat, du capitalisme, de l'autoritarisme et de la non-démocratie. Un rôle qui appelle fatalement des modes d'actions brutaux et liberticides.

la France a pris « une direction qui est extrêmement nocive, problématique, et possiblement même dangereuse pour l'ensemble des droits et libertés

Selon Agnès Callamard, la nouvelle secrétaire générale d'Amnesty International, la France a pris « une direction qui est extrêmement nocive, problématique, et possiblement même dangereuse pour l'ensemble des droits et libertés ». Le nouveau rapport d'Amnesty International évoque un « usage abusif de lois existantes ou nouvellement adoptées pour limiter la liberté d'expression », précisant également que les mesures sanitaires mises en place par le gouvernement dans le cadre de la pandémie « ont soulevé un certain nombre de préoccupations en matière de droits humains, notamment en ce qui concerne l'usage excessif de la force par la police, le droit à la liberté de réunion pacifique et les droits des migrant-e-s et des demandeurs et demandeuses d'asile ». Une mise à mal supplémentaire pour le mythe de la « patrie des droits de l'Homme ».

► [Rapport d'Amnesty](#)

L ÉTAT POLICIER & GUERRE MÉDIATIQUE L

Darmanin recrute des commissaires pour sa propagande.

L'état policier continue de s'installer en France. Depuis l'arrivée de Macron et Darmanin, tous les fronts sont mobilisés pour armer la police, accroître son pouvoir et légitimer l'ordre autoritaire qu'elle maintient. Il y aura eu l'achat de dizaines de milliers d'armes et de munitions, l'achat de nouveaux véhicules américanisés flambant neufs, la loi Sécurité Globale et l'extension de ses pouvoirs, la mise en place d'un nouveau délit sanctionnant pénalement la diffusion d'image, l'affirmation de son impunité avec les manifestations de policiers et le classement sans suite de la plainte à l'encontre de Didier Lallement concernant les mensonges dont il a fait l'usage lorsque qu'il déclarait ne pas connaître les organisateurs des manifestations de ses copains. Il y aura eu les primes, les hausses de salaires, les reconversions possibles dans la sécurité privée après un départ à la retraite, les privilèges comme les trains gratuits.

Mais pour instaurer d'une manière aussi frontale l'état policier, il faut surtout faire passer la pilule. Une guerre médiatique est conjointement menée. Thématiques comme le terrorisme ou l'insécurité, thèses racistes des Zemmour et des Praud, éloges des costards et des uniformes. Cela ne suffit pas. Il faut des commissaires communicants sur les plateaux pour recevoir les éloges et confirmer les thèses des éditorialistes, des chroniqueurs et autres journalistes de garde.

C'est ainsi que 12 commissaires viennent d'être recrutés à la communication du ministère de l'intérieur. Attendons nous à les entendre vomir leurs abjections sur les radios et les télévisions. Ils étaient déjà plus de 400, comme nous le dit le Canard Enchaîné dans le numéro de ce mercredi 7 avril, à gérer la communication du ministère. Mais cette nouvelle BRAV médiatique risque fortement de nous matraquer les oreilles.

Une chose est sûre, vous ne les verrez jamais se pavaner sur Cerveau Non Disponibles et autres médias indépendants.

(Post de CND)

PS:

On recherche des informateurs-informatrices

- ▶ [Vous aussi participez à cette p'tite chronique du régime policier, en nous envoyant des éléments factuels \(surtout s'ils ont lieu en Drôme ou dans les environs\) ou des p'tites réflexions](#) sur ces sujets ô combien cruciaux, même si on préférerait comme vous volontiers faire autre chose que d'enquêter sur les agents et les armes de l'Etat.